

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 25281

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Meizonnet et M. Pajot

ARTICLE 37

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel pour souligner que cet article illustre le fait que cette réforme n'est en réalité par universelle et illustre la nécessité d'avoir des régimes spéciaux correspondant à des situations particulières